



Journal municipal de Royaucourt - Domélien - Abbemont

Janvier 2017 - N°9

Sommaire :

- L'édito du MaireP1
- Plan local d'urbanismeP1
- Les projets à venir.....P1
- Infos.....P2
- Page centrale « Lexique Plateau Picard »
- Agenda.....P3
- Vos sites WEB.....P3
- Etat civilP3
- Dossier.....P3
- Recensement..... P4

EDITO DU MAIRE

Les membres du Conseil Municipal, le personnel communal et moi-même ont le plaisir de vous présenter tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

Que cette nouvelle année vous apporte à tous, bonheur, santé et prospérité.

L'année 2017 est une année électorale majeure avec l'élection d'un nouveau Président de la République.

J'appelle de tous mes vœux :

que le prochain Président de la France s'engage à soutenir nos territoires ruraux, trop souvent laissés pour compte par l'Etat,

que les conflits internationaux cessent et que nous puissions vivre en paix ,

que la France puisse retrouver ses valeurs de fraternité, nécessaire équation au vivre ensemble,

que chacun à son niveau puisse y contribuer un peu,

que nous puissions ensemble continuer à œuvrer pour notre village.

Laurent Gesbert.

Vos élus vous informent

Plan Local d'Urbanisme: Enquête Publique

AVIS AU PUBLIC

Commune de ROYAUCOURT

ENQUETE PUBLIQUE sur le projet de PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire de ROYAUCOURT par arrêté n° A 2016-033 en date du 14 Décembre 2016 a **ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme** de la commune de ROYAUCOURT.

Le Président du Tribunal Administratif a désigné Monsieur Daniel FAVEREAUX, *directeur régional de France Télécom (ER)*, en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire et Monsieur Régis DE LAUZANNE, *directeur général adjoint, délégué au développement durable au sein du Conseil Général de la Somme (ER)*, en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera, en Mairie pour une durée de **30 jours consécutifs, du 23 Janvier 2017 au 23 Février 2017, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dispositions du projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté, des avis des personnes publiques consultées, du porter à connaissance du préfet. Le public pourra également consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la Mairie de ROYAUCOURT.

Le commissaire-enquêteur recevra, les observations du public, à la

Mairie de ROYAUCOURT

Lundi 23 Janvier 2017 de 14h00 à 17h00

Samedi 11 Février 2017 de 9h00 à 17h00

Jeudi 23 Février 2017 de 15h30 à 18h30

Après clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en Mairie pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU.

Pour information:

Le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par le conseil municipal en date du 13 septembre 2016 a recueilli de la part des services de l'Etat un avis favorable en date du 23 décembre.

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers a rendu à l'unanimité de ses membres un avis favorable à notre projet en date du 21 décembre.

Les Projets à venir en 2017

- Très Haut Débit par le déploiement de la fibre optique,
- Mise en place des 3 derniers vitraux dans le cœur de l'Eglise.

INFOS : Le centre antipoison de Lille: 0800 59 59 59

Le centre Antipoison de Lille situé sur le site du CHU de Lille, au sud de l'Agglomération Lilloise est l'un des 10 centres antipoison régionaux français.

Il couvre les régions Nord-Pas de Calais, Picardie et Haute Normandie.

Il reçoit en moyenne 55 000 appels par an.

L'équipe du centre antipoison est composée d'une équipe pluridisciplinaire compétente répondant aux domaines d'actions suivantes: urgence toxicologique, toxicovigilance et éducation sanitaire.

Au centre antipoison de Lille, une équipe de médecins toxicologues est à votre écoute 24h/24h et 7 jours sur 7. Elle peut vous donner des conseils précieux sur la conduite à tenir en cas d'intoxication, qu'elle qu'en soit la nature.

Ce service est ouvert au grand public, au corps médical ou paramédical.

Pour contacter le centre antipoison, un seul numéro:

0800 59 59 59

INFOS : Fermeture de la voie communale Royaucourt- Mesnil st Georges

La voie communale N°4 dite « ROYAUCOURT-MESNIL ST GEORGES » est fermée à la circulation sauf engins agricoles, de services et de secours.

La détérioration de la bande de roulement de cette voie et l'accumulation des eaux pluviales en une zone identifiée ne permettent plus aux usagers de l'emprunter dans des conditions de sécurité suffisante.

Les travaux nécessaires à la refonte de cette voie sont trop conséquents, plusieurs dizaines de milliers d'euros. La commune n'a pas les moyens pour financer de tels travaux au regard du peu d'habitants empruntant cette voie.

Pendant plusieurs années, les anciennes équipes municipales ont dépensé **plusieurs dizaines de milliers d'euros** pour son entretien sans succès puisque cette voie n'a pas de fond suffisamment solide et profond pour supporter le passage d'engins lourds. Nous faisons le choix de l'entretenir à minima (obligation légale) en comblant au fur et à mesure les trous et ceci en dépensant le moins d'argent possible (**moins de 300€/par an**), car ces travaux sont réalisés en interne par Alexandre et Olivier (2ème adjoint) avec l'aide précieuse de Mr Lemercier Robert.

Des panneaux de signalisation ont été mis en place pour informer les usagers, (sens interdit, trou en formation, inondation) malheureusement, nous constatons que ceux-ci sont régulièrement endommagés voir même vandalisés.

Un arrêté d'interdiction de circulation a été pris en date du 23 mars 2016.

La municipalité se dégage de toute responsabilité en cas de problèmes rencontrés sur cette voie pour toute personne qui n'aurait pas respecté cette interdiction de circulation.

Votre Agenda

Repas des Aînés

DE LA MUNICIPALITE

Dimanche 22 janvier à partir de midi
Salle des fêtes

THEATRE: GRATUIT

Mardi 7 février à 20h30 salle des fêtes
« Charly chanteur »



Vos sites WEB

Retrouvez toutes vos actualités sur notre
site internet : www.royaucourt.fr

Le-recensement-et-moi.fr

PERMANENCE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pour répondre de manière plus adaptée, aux besoins de l'ensemble de la population, le département développe des permanences hebdomadaires.

Sur **Maignelay-Montigny** un agent du département accueille le public au **1 rue de Marminia 60420 Maignelay-Montigny (antenne du service social/PMI)**

le **vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00** afin :

- de simplifier les démarches administratives en délivrant des informations pratiques dans tous les domaines: jeunesse, personnes âgées, logement, handicap, transport, consommation, tourisme... ;

- de diffuser des informations sur les aides départementales : handicap, Pass Permis, aide à domicile, téléassistance , APA, Transports scolaires.....

- d'offrir un accompagnement dans la constitution des dossiers et dans la réalisation des démarches administratives en ligne (venir avec sa clé USB pour tous dossiers numériques) .



Etat Civil

Décès: *Madame Denise Ansellé nous a quitté le 19 décembre dernier , née le 7 avril 1927.*

L'ensemble des élus de la commune lui rendent un hommage solennel et expriment leur très grande gratitude à Denise qui s'est investie tout au long de sa vie pour notre village.

Dossier: La pompe à incendie du village



La pompe à incendie véritable patrimoine de notre village date du 19ème siècle. Pendant de nombreuses années, nos pompiers s'exerçaient à la faire fonctionner lors de manœuvres régulières. Longtemps laissée à l'abandon dans un coin de garage, entièrement restaurée par monsieur Le Maire, son implantation par Alexandre autour d'un massif de fleurs lui redonne une nouvelle vie.

Pour le plaisir des anciens mais aussi des plus jeunes, le patrimoine est un bien commun que nous devons entretenir et partager.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Comment ça marche ?

Avant la collecte

Votre commune recrute un agent recenseur . L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Mademoiselle Laurianne TOURNEUR (fille de Me Tourneur, secrétaire de Mairie) sera notre agent recenseur.

Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au **site Le-recensement-et-moi.fr**.

Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête. Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

**MERCI DE RESERVER VOTRE MEILLEUR ACCUEIL A MADEMOISELLE TOURNEUR LAURIANE
AFIN D'ACCOMPLIR SA MISSION DE RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Le saviez-vous

L'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale est de nouveau mise en place à partir du 15 janvier 2017.

Cerfa n° 15646*01 à remplir.

